



Déclaration du 8ème congrès de l'Association France Palestine Solidarité

Le congrès de l'AFPS, réuni les 2 et 3 décembre 2023 à Montreuil, s'est tenu dans le contexte de l'agression d'une ampleur sans précédent, une guerre totale menée par l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien, et alors que les bombardements israéliens sur la Bande de Gaza reprenaient après une trêve fragile qui n'aura duré que 6 jours.

L'opération des groupes armés palestiniens survenue le 7 octobre, et la nouvelle guerre déclenchée depuis cette date par Israël contre la population palestinienne, surviennent après 75 ans de violations constantes du droit international par l'Etat d'Israël, 56 ans d'occupation et de colonisation par Israël du territoire palestinien, 16 ans de blocus illégal et inhumain de la Bande de Gaza. L'impunité dont jouit Israël en dépit de toutes ses violations du droit international est à l'origine de la catastrophe d'aujourd'hui.

L'AFPS s'incline devant la mémoire de toutes les victimes civiles, et rappelle que rien ne peut justifier la guerre atroce et criminelle qui a été entreprise par l'Etat d'Israël contre la population palestinienne de Gaza et l'ensemble de ses infrastructures vitales. Rien ne peut non plus justifier la punition collective que constitue le blocus qui prive la population de Gaza d'eau, de nourriture, de médicaments et d'énergie, et la met en danger de mort. Les secours humanitaires qui arrivent par le passage de Rafah ne peuvent pas pallier cette catastrophe voulue et organisée par l'Etat d'Israël.

En présentant l'exposition « Gaza des Visages » sur les lieux du congrès, l'AFPS a tenu à rappeler que les 15.000 morts dont plus de 6.000 enfants, les 40.000 blessés, les milliers de disparus, les familles anéanties, ce sont autant de vies, de personnalités, de visages dont il faut rappeler le souvenir.

La guerre menée par Israël contre le peuple palestinien vise aussi la Cisjordanie dont Jérusalem-Est. Des communautés ont été chassées de leurs terres, l'ensemble de la population vit sous la terreur des attaques de colons soutenus par l'armée d'occupation ; celle-ci mène des attaques contre les villes palestiniennes et les camps de réfugiés, cibles privilégiées de l'occupation, notamment ceux de Jénine, Naplouse, Tulkarem et Jericho. Les villes et villages sont sous blocus, les écoles et universités ont dû fermer. Près de 250 morts palestiniens sont à déplorer depuis le 7 octobre, qui s'ajoutent aux 248 morts depuis le début de l'année 2023.

Cette offensive généralisée vise également les Palestiniens de 48 qui subissent en Israël des mesures de rétorsion et d'intimidation dans leur vie quotidienne comme dans leur vie professionnelle.

Au cours des quelques jours de la trêve conclue entre Israël et le Hamas, une soixantaine d'otages civils israéliens et étrangers ont été libérés par le Hamas. Environ 300 prisonniers palestiniens, essentiellement des femmes et des mineurs, ont été libérés par Israël. Ce sont de bonnes nouvelles pour eux-mêmes et leurs familles. Mais c'est une information en trompe-l'œil alors que l'on observe que depuis le 7 octobre, ce sont 3000 nouveaux Palestiniens dont

200 mineurs de Cisjordanie, dont Jérusalem-Est qui ont été emprisonnés par Israël, et que des arrestations, y compris de personnel médical, sont effectuées par l'armée israélienne à Gaza. Et ce sont des milliers de prisonniers politiques palestiniens, jugés par des tribunaux d'occupation ou détenus sans jugement, qui restent emprisonnés par Israël dans des conditions inhumaines. Les témoignages des Palestiniens récemment libérés des prisons israéliennes sont particulièrement inquiétants sur les mauvais traitements, voire les tortures, qu'ils subissent. Huit d'entre eux sont morts depuis le 7 octobre, faute de soins ou à la suite de tortures.

Le Congrès de l'AFPS tient à exprimer sa solidarité à l'ensemble de la population palestinienne, et tout particulièrement :

- à ses partenaires de la société civile palestinienne à Gaza, particulièrement éprouvés, ainsi qu'aux enfants et aux familles qu'ils soutiennent par leurs actions,
- à ses partenaires de Cisjordanie dont Jérusalem-Est, qui doivent mener leur mission de soutien à la population dans une situation particulièrement difficile ; le congrès exige la libération immédiate de Anas Abu Srou, directeur du Youth Center du camp de Aïda, et demande aux autorités françaises d'agir pour sa libération,
- aux prisonniers politiques palestiniens et à leurs familles,
- à l'Etat de Palestine, représenté par son ambassadrice en France, à qui il adresse un message tout particulier de sympathie dans l'épreuve qu'elle subit en tant que Palestinienne de Gaza.

Révolté par les conditions indignes de l'expulsion de Mme Mariam Abu Daqqa du territoire français, le congrès de l'AFPS lui adresse ses salutations fraternelles.

Le congrès de l'AFPS adresse aussi un message de solidarité aux organisations israéliennes solidaires des droits du peuple palestinien, qui subissent des attaques incessantes du gouvernement et de l'extrême-droite israélienne. Il adresse un message particulier de sympathie à B'Tselem, éprouvé par la mort de Viviane Silver, une grande militante pour la paix.

Les autorités françaises, et notamment le président de la République, ont encouragé la guerre d'agression menée par l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien, au nom d'un « droit à se défendre » dépourvu de toute base juridique et qui a de tous temps été interprété par Israël comme un permis de tuer. Les timides avancées du président de la République vers la demande d'un cessez-le-feu ont été suivies de déclarations contraires, rendant la politique de la France totalement illisible. Alors que la France avait su, dans le passé, s'exprimer d'une voix forte et relativement indépendante, elle s'expose aujourd'hui à la colère et au mépris de toutes celles et ceux, qui dans le monde, demandent que le respect du droit international s'impose à tous.

Il est temps que cela cesse. Le congrès de l'AFPS demande solennellement au président de la République et aux autorités françaises et européennes :

- de se prononcer officiellement pour un cessez-le-feu immédiat, complet et permanent, ainsi que pour la levée immédiate du blocus inhumain imposé par l'Etat d'Israël à la population palestinienne de Gaza, et d'agir dans ce sens dans tous les cadres pertinents (Conseil de Sécurité, Conseil européen, initiatives multilatérales),
- d'agir concrètement pour la protection du peuple palestinien,

- de reconnaître l'Etat de Palestine,
- d'intervenir pour que la Croix-Rouge puisse immédiatement reprendre ses visites aux prisonniers politiques palestiniens,
- de mettre immédiatement un terme à toute coopération militaire avec l'Etat d'Israël,
- de mettre en œuvre des sanctions contre l'Etat d'Israël tant qu'il ne se conformera pas au droit international,
- d'intervenir auprès de la Cour Pénale internationale pour qu'elle entre à Gaza pour y mener ses enquêtes,
- d'exiger d'Israël qu'il permette aux commissions d'enquête de l'ONU d'entrer en Israël et dans le Territoire Palestinien occupé, y compris la Bande de Gaza, pour y effectuer leur travail.

C'est sur la base d'un cessez-le-feu total et permanent que l'avenir pourra se construire. L'avenir se construira aussi sur la libération de tous les otages et de tous les prisonniers politiques palestiniens.

Le congrès de l'AFPS rappelle que de nombreux dirigeants politiques palestiniens, dont Marwan Bargouthi et Ahmed Saadat, sont toujours emprisonnés par Israël. C'est avec eux que pourra se reconstruire l'unité politique du peuple palestinien, qui doit retrouver une voix forte et unie pour mener le combat pour les droits du peuple palestinien et construire la paix.

Montreuil, le 3 décembre 2023